



## Lettre d'information N°27 - 2 juillet 2020

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



### A la une

**Pas de nouvelle PAC avant 2023 :** Le 30 juin 2020, le Conseil de l'UE est parvenu à un accord informel avec le Parlement européen pour prolonger les règles actuelles de la PAC jusqu'à la fin de 2022. [En savoir plus](#)

**Modulation temporaire du taux de l'allocation d'activité partielle :** Le décret n°2020-810 du 29 juin 2020 fixe le taux horaire de l'allocation d'activité partielle applicable à compter du 1er juin 2020 et jusqu'au 30 septembre 2020. [En savoir plus](#)

**Biogaz :** Le Décret n°2020-787 du 25 juin 2020 vient préciser une disposition de l'article L446-2 du code de l'énergie selon laquelle les fournisseurs de gaz naturel qui approvisionnent plus de 10 % du marché national sont tenus de conclure un contrat d'obligation d'achat de biogaz avec tout producteur qui en fait la demande. [En savoir plus](#)

### Dans le reste de l'actualité

**AOC Cognac et Pineau :** Deux arrêtés du 29 juin 2020 portent dispositions exceptionnelles pour les vins bénéficiant de l'appellation d'origine contrôlée « Cognac » ou « Eau-de-vie de Cognac » ou « Eau-de-vie des Charentes » ou de l'appellation d'origine contrôlée « Pineau des Charentes ». [En savoir plus](#)

**Aides PAC :** Quatre instructions techniques du ministère de l'Agriculture en date du 16 et 17 juin 2020 procèdent à la mise à jour de la réglementation relative à certaines aides PAC. [En savoir plus](#)

**Revalorisation des retraites agricole :** Lundi 29 juin 2020, le Sénat a définitivement adopté la proposition de loi visant à assurer la revalorisation des pensions de retraite agricoles. [En savoir plus](#)

**Salariés atteints du Covid-19 :** Un communiqué du Gouvernement annonce faciliter la reconnaissance de la maladie professionnelle des salariés atteints du Covid-19 ayant travaillé pendant la période du confinement. [En savoir plus](#)

**Passage du micro BA au régime réel :** Une instruction de l'administration fiscale du 1er juillet 2020 précise les modalités de détermination du résultat lorsqu'un exploitant passe du régime micro-BA au régime réel d'imposition des bénéficiaires agricoles. [En savoir plus](#)

**Accompagnateur de chasse :** L'arrêté du 25 juin 2020 fixe le contenu de la formation des accompagnateurs des titulaires d'une autorisation de chasser. [En savoir plus](#)

**Vente de pesticides en 2019 :** Le Gouvernement publie les premiers chiffres sur les quantités totales de substances actives de produits phytosanitaires vendues en 2019, conformément à ses engagements. [En savoir plus](#)

**Débat sur l'agriculture française :** La Commission nationale du débat public a remis au ministère de l'Agriculture un compte-rendu d'étape sur le débat *ImPACtons*. Les préoccupations environnementales et sociales arrivent en tête. [En savoir plus](#)